

# AVIS AU PUBLIC

## Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/11 du 17 mars 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/11-1.1	Hesperange, rue Adolphe Reding – travaux de grutage le 17.03.2025
2025/11-1.2	Fentange, rue de Kockelscheuer – remplacement des canalisations du 17.03.2025 au 30.06.2025
2025/11-1.3	Fentange, op der Sterz – travaux de terrassement du 17.03.2025 au 28.03.2025
2025/11-1.4	Hesperange, rue d'ltzig – renouvellement de candélabres du 17.03.2025 au 27.03.2025
2025/11-1.5	Alzingen, rue Josy Haendel – travaux de raccordement du 25.03.2025 au 11.04.2025
2025/11-1.6	Fentange, rue Victor Feyder – déménagement le 18.03.2025
2025/11-1.7	Alzingen, rue Roger Wercollier – travaux de réfection du 17.03.2025 au 28.03.2025
2025/11-1.8	ltzig, rue de la Corniche – travaux de raccordement du 17.03.2025 au 04.04.2025
2025/11-1.9	Fentange, rue Armand Rausch / CR 158 – travaux d'entretien du 20.03.2025 au 28.03.2025
2025/11-1.10	Howald, Boulevard des Scillas – travaux de grutage du 22.03.2025 au 23.03.2025
2025/11-1.11	Howald, rue des Bruyères – travaux de raccordement du 18.03.2025 au 04.04.2025
2025/11-1.12	Alzingen, rue Pierre Flammang – travaux de réfection du 18.03.2025 au 25.04.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 17 mars 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

